RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3R IMMO
S.A.R.L. au capital de 5 000,00 Euros
Siège social :

[redacted]

R.C.S TOULOUSE : 851 204 982

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1ER JUILLET 2023

Monsieur ROY Cyrille, détenant 450 parts sociales,
Madame Léa ROY, détenant 25 parts sociales,
Madame Chloé ROY, détenant 25 parts sociales,

Associés de la société 3R IMMO, société à responsabilité limitée au capital de 5 000,00 Euros.

Monsieur Cyrille ROY préside la séance en sa qualité de gérant associé.

L'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Décision n° 1 :

Les associés de la société ont pris la décision de transférer le siège social du 137 B Route de Rieumes - 31600 LHERM au 13 Rue des Carrelots – 31370 RIEUMES à compter de ce jour.

Les associés modifient en conséquence l'article 4 des statuts pour le libeller ainsi :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL sera libellé ainsi :

Le siège social est fixé au 13 Rue des Carrelots – 31370 RIEUMES

Le reste de l'article et des statuts demeurent sans changement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à 90 %.

Décision n° 2 :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à 90%.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

La gérance

[redacted]